#### **COMMENT REJOINDRE LES LACS ?**



#### **LAC NEGRE**

Depuis le parking de la vacherie de Salèse rejoindre au col la balise 435 puis la 270 et enfin en face le lac.

dénivelé montée : 700 m distance aller-retour : 14 km

terrain: sentier facile, quelques blocs de rochers sous le

verrou du lac

## LAC DE GRAVEREITTE

Depuis le parking de la vacherie de Salèse rejoindre la balise 435 puis la 269 et enfin suivre le petit sentier à gauche.

dénivelé montée : 600m
distance aller-retour : 10 km
terrain : sentier facile

### LAC DES BRESSES

Accès par le lac Négre puis en arrivant au déversoir de ce lac, prendre à droite le Caïre Pouchu et rejoindre le lac.

· dénivelé montée : 750 m · distance aller-retour : 16 km

· terrain : sentier alternant pente douce dans l'ensemble et passages plus raides en fin de parcours

## LAC DE FREMAMORTE

Montée jusqu'au camp Soubrant (balise 270) prendre à droite pour rejoindre le lac.

· dénivelé montée : 700 m · distance aller-retour : 12 km

• **terrain**: sentier alternant pente douce dans l'ensemble et passages plus rocheux en fin de parcours.

## **PRUDENCE!**

- Ne partez pas en montagne seul et sans prévenir quelqu'un dans la vallée du circuit de votre randonnée
- Ne vous écartez pas des sentiers de randonnées
- Toujours prévoir une trousse de secours, une couverture de survie, un vêtement de pluie, un pull, une gourde, et une casse croûte énergétique
- N'employez pas de canne en carbone par temps orageux
- Camping et feu interdit dans la zone du Parc National du Mercantour
- Bivouac autorisé sous certaines conditions (se renseigner sur place)

# PÊCHE DANS LES LACS DE LA MOYENNE TINEE

## Quelle merveilleuse marche d'approche! Toutes les techniques classiques de pêche sont possibles

L'Anglaise, c'est à dire au flotteur coulissant, est la technique plus employée car elle permet de belles captures d'une manière régulière. Le bas de ligne doit être fin pour leurrer les belles qui maraudent entre deux eaux. La teigne, le ver de terre sont très utilisés à juste titre. Pensez à régler la profondeur de pêche à environ deux fois la longueur de la canne c'est à dire 6 à 7 m.

Le lancer, est pratique pour une prospection rapide des bordures. On peut ainsi se déplacer tout autour du lac en lançant une tournante ou un petit poisson nageur et garder toutes ses chances de captures à chaque tour de manivelle.

La mouche, le matin et le soir tard est la pêche reine de ces lacs. Cette technique permet de leurrer les belles fario à des endroits très précis tels que : arrivées d'eau, exutoire ou encore bordure de falaises et haut fond. Pensez à rallonger la pointe du bas du ligne et à utiliser des mouches sombres de petite taille.

La bombette, nouvelle technique issue du matériel de pêche à l'anglaise, classique consiste à promener lentement un appât naturel aux farios à la profondeur désirée. Ainsi il est possible de peigner rapidement de grandes étendues d'eau et de trouver la bonne profondeur.

#### **CONSEILS**

- Limitez vos nombres de prises : nous vous conseillons 3 truites max. par jour et d'une taille supérieure à 25 cm
- Utilisez des hameçons sans ardillon qui permettent de relâcher plus facilement les truitelles
- Ne jetez pas dans l'eau les appâts utilisés pour la pêche
- Donnez l'exemple en ne laissant pas traîner les papiers, bouteilles, fils de pêche etc.
- Dans les lacs de montagne, *n'introduisez aucun poisson* et utilisez seulement des vifs capturés sur place.

#### REGLEMENTATION

OUVERTURE (Alt. > à 1 800 m) : du 1er samedi de juillet au 3ème dimanche de septembre

NOMBRE DE LIGNES AUTORISÉES : 1 ligne munie au plus de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles & disposée à proximité du pêcheur

LIMITATION DES CAPTURES : 10 salmonidés par pêcheur et par jour.

TAILLE LÉGALE DE CAPTURE : Truite, Saumon de Fontaine : 20 cm . Cristivomer : 35 cm. Omble chevalier : 23 cm.

La pêche en embarcation de quelque nature que ce soit n'est pas autorisée sur les lacs de montagne APPATS PROHIBÉS : asticots & autres larves diptères, les œufs de poissons

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son couche. Consultez les tables solaires demi-heure après son coucher. Consultez les tables solaires.

